



04 avr 2026 -10:20

Appartient à [Conseil des ministres du 3 avril 2026](#)

SFPIM Defence : stratégie, ressources et participations

Sur proposition du ministre des Finances Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la stratégie d'investissement, les ressources à prévoir, les participations à céder, la gouvernance et le cadre éthique, dans le cadre de la création du fonds de défense SFPIM Defence.

Conformément à l'accord de gouvernement, la création de la société anonyme SFPIM Defence en tant que filiale spécialisée de SFPIM a été approuvée par arrêté royal du 28 juillet 2025.

Après l'approbation de la création et des statuts par l'arrêté royal susmentionné, il est à présent procédé à la mise en œuvre de :

- la stratégie d'investissement à suivre : deux axes d'investissement complémentaires sont poursuivis, consistant d'une part en l'ancrage des acteurs clés et d'autre part en des investissements dans l'innovation, pour les 14 « key investment themes »
- les ressources nécessaires : le financement est assuré par un droit de tirage sur les budgets d'investissement réguliers du SFPIM et la réaffectation des ressources provenant de RRF
- les participations SFPIM à céder à SFPIM Defence : le Conseil des ministres a approuvé trois projets d'arrêté royal mettant fin aux missions déléguées à BeLightning et John Cockerill Defense. Le SFPIM intègrera ces missions déléguées ainsi résiliées à sa filiale spécialisée SFPIM Defence
- le modèle de gouvernance et le cadre éthique : les dispositions seront fixées dans le protocole relatif à la gestion actionnariale. Plus spécifiquement en ce qui concerne la gouvernance et la prise de décision, un troisième commissaire du gouvernement sera nommé sur proposition du ministre du Budget

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Jan Jambon, Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Pensions,
chargé de la Loterie nationale et des Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://jambon.belgium.be>
info@kcfm.be

François Moré
Porte-parole (FR)
francois.more@kcfm.be

Pol Van Den Driessche
Porte-parole (NL)
+32 474 97 04 19
pol.vandendriessche@kcfm.be

